



Les dossiers sont à déposer au plus tard
- le 22 mars 2024 si dispo aux vacs de printemps
- Le 17 mai 2024 pour l'été

Les réponses seront données :
Début Avril pour les vacs de printemps
Et début juin pour les vacs d'été

Photo
d'identité

ARGENT DE POCHE - DOSSIER D'INSCRIPTION 2024

NOM : Prénom :
Sexe (cocher) : M F Date de naissance :/...../..... Age :
Adresse :
Téléphone portable du jeune : 06/...../...../...../..... @ :

Ma situation (cocher) :

- Lycéen(ne). Préciser l'établissement :
 Etudiant(e): Préciser l'établissement :
 Autres. Préciser :

Mes compétences acquises (ce que je sais faire) :

.....
.....
.....
.....

Mes compétences à développer (ce que je souhaite faire), à noter de 1 à 3 par ordre de préférence :

- Service administratif (inventaire, archivage, destruction de documents...)
 Services à la personne (seniors, enfants...)
 Service technique (propreté urbaine, espaces verts, entretien des bâtiments)
 Service environnement (brigade verte, déchetteries...)
 Autres :

Mes disponibilités 2024 :

Vacances de printemps :

du 22 au 26/04 du 29/04 au 3/05

Vacances d'été :

du 1er au 6/07

du 8 au 13/07 du 15 au 20/07 du 22 au 27/07 du 29/07 au 3/08

du 5 au 10/08 du 12 au 17/08 du 19 au 24/08 du 26/08 au 31/08

Vacances d'automne :

du 21 au 25/10 du 28/10 au 31/10

Les documents à joindre :

- Pièce d'identité (photocopie) Justificatif de domicile (photocopie)
- Attestation d'assuré social (photocopie) Attestation d'assurance responsabilité civile (photocopie)
- Contrat de participation signé Autorisation parentale signée
- Autres pièces (à joindre par le candidat)

Si je fais les missions argent de poche, je souhaite recevoir l'argent en :

En monnaie En virement (merci de fournir le RIB au nom du candidat)

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Coordination Jeunesse d'Arc Sud Bretagne à des fins de gestion des dossiers inscriptions pour l'action Argent de Poche, ainsi qu'à des fins de statistiques et de pilotage des activités d'Arc Sud Bretagne. La base légale du traitement est la mission de service public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Service Coordination Jeunesse d'Arc Sud Bretagne. Elles seront conservées pour une durée de 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : dpd@arcsudbretagne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.